

Plus de 1.000 ans après, un nouveau serment de Strasbourg, pour réincarner le rêve de l'Europe

Par Cyrille Schott | 06/12/2018, 6:13 | 2613 mots



Cyrille Schott, préfet honoraire de région, ancien directeur de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ). (Crédits : DR)

POUR UN NOUVEAU SERMENT DE STRASBOURG (4/4). A quelques mois des élections européennes (le scrutin aura lieu le 29 mai 2019), nous publions en quatre volets une conférence de Cyrille Schott donnée en octobre dernier. Son regard lucide et chaleureux sur son expérience de "bâtitteur de l'Europe au quotidien" en tant que préfet d'Alsace est un stimulant rappel des grands enjeux de la construction européenne, alors que maints grincements se font entendre dans la charpente de cette construction attaquée aujourd'hui de toutes parts. Par Cyrille Schott, préfet honoraire de région, ancien directeur de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ).

Alors que j'avais quitté l'Élysée en octobre 1987, il m'arrivait encore d'adresser des notes à François Mitterrand sur tel ou tel sujet. C'est ce que je fis en avril 1989. Ma note s'intitulait « *Strasbourg, capitale européenne* » ; elle est reproduite en annexe de mon livre « *Un Alsacien préfet en Alsace* ». J'y proposai au président de la République française de conclure avec celui de la République fédérale d'Allemagne

un nouveau « serment de Strasbourg », en 1992, mille cent cinquante ans après celui signé en 842.

En 842, le premier accord bilingue franco-allemand

Faisons un rapide retour historique vers ces temps anciens. Les petits fils de Charlemagne, Lothaire, l'aîné, Louis le Germanique et Charles-le-Chauve se battent entre eux. En février 842, à Strasbourg, Louis et Charles, qui sont demi-frères, font alliance contre Lothaire. Ils prononcent les fameux **serments de Strasbourg**. Ils le font en langue dite vulgaire.

Louis prononce le sien en langue romane pour être compris des soldats de Charles et celui-ci le récite en tudesque pour être entendu des soldats de Louis. Ces serments constituent, en quelque sorte, le premier accord bilingue franco-allemand, écrit dans des parlers ancêtres de nos langues nationales.

Le partage dont vont émerger, lentement, l'Allemagne et la France

L'année d'après, en août 843, les trois frères signent le **Traité de Verdun**, qui laisse le titre impérial à Lothaire, mais partage, en fait, l'empire carolingien, l'empire des Francs - dont la France a gardé le nom - en trois entités. La Francie orientale échoit à Louis le Germanique, la Francie occidentale à Charles-le-Chauve, tandis que Lothaire conserve, avec le titre d'empereur, la partie centrale, qui va de la Mer du Nord à Rome. L'Alsace en fait partie. De ce partage vont émerger nos deux pays, l'Allemagne et la France, pas tout de suite, mais au terme d'un long processus, qui se poursuit jusque vers les années 1050. A ceux qui veulent en savoir plus à cet égard, je recommande la lecture du livre de Carlsruh Brühl, « *Naissance de deux peuples - Français et Allemands (IXe-XIe siècle)* », cet historien allemand ayant appartenu au monde universitaire de nos deux pays.

Retenons de tout ceci : que nos deux pays sont issus d'une construction commune, celle de l'empire carolingien, dont les limites correspondaient approximativement à celles de l'Europe des six, la matrice de l'Union actuelle ; que les serments de Strasbourg sont le fondement d'une première alliance entre nos nations ; qu'ils contiennent les germes de nos langues ; qu'ils sont le premier acte de la division de cet empire. Et tout cela se passa à Strasbourg, quelque part au centre de cette première construction européenne. Alors, je me suis dit : pourquoi pas un nouveau serment de Strasbourg, pour sanctifier l'amitié de nos deux nations, cette fois-ci dans le but non de diviser, mais d'unifier encore plus l'Europe ? Au serment de Strasbourg qui a divisé une Europe en germe succéderait un serment de Strasbourg qui scellerait l'amitié de la France et de l'Allemagne dans un grand et généreux dessein européen.

A Strasbourg vibre l'âme de l'Europe

Le symbole serait puissant. C'est autour de Strasbourg et de l'Alsace que nos nations se sont affrontées, que l'Europe s'est déchirée et c'est là qu'elle s'est retrouvée. C'est Strasbourg, par toute son histoire, y compris la plus douloureuse, qui est la cité où se rencontrent les génies français et germanique, ainsi que notre si belle cathédrale, mais aussi une église comme Saint Thomas, l'illustrent.

C'est à Strasbourg que s'est réunie et que siège la première assemblée européenne, le Conseil de l'Europe, une assemblée qui veille spécialement au respect de l'Etat de

droit. Comme le pape François l'a souligné en novembre 2014, « *Le chemin choisi par le Conseil de l'Europe est avant tout celui de la promotion des droits humains, auxquels est lié le développement de la démocratie et de l'État de droit* ». La Cour européenne des droits de l'Homme est fille du Conseil de l'Europe. Selon le pape François, toujours lui, « *la Cour Européenne des Droits de l'Homme ... constitue en quelque sorte la "conscience" de l'Europe...* » Strasbourg est, en Europe et au-delà dans le monde, la ville de ces droits, où ceux-ci sont inscrits au cœur même des institutions qui y siègent, la ville où bat le cœur de la démocratie.

C'est à Strasbourg que se lèvent les voix qui incarnent l'Europe

C'est à Strasbourg que les consciences du Monde, ces hommes ou ces femmes comme Nelson Mandela, Denis Mukwege et Nadia Murad reçoivent, avec le prix Sakharov, le « Nobel de la paix européen », attribué par le Parlement européen pour leur action en faveur des droits humains. Si notre Europe est si attrayante pour ces hommes et ces femmes venues du monde entier, c'est parce qu'il y souffle un vent de liberté et de respect de l'être humain, sur lequel il est veillé spécialement depuis cette ville rhénane qu'est Strasbourg.

C'est à Strasbourg que se lèvent les voix qui incarnent l'Europe. Le président Macron y prononce en avril dernier l'un de ses beaux discours. Les chefs d'Etat et de gouvernement viennent y présenter leur vision de l'Europe et peuvent s'y faire rappeler, comme récemment le président hongrois, les valeurs qui fondent notre Union. Le pape Jean-Paul II s'y exprime en 1988, puis le pape François, déjà cité. L'hommage à un artisan majeur de l'amitié franco-allemande, de l'unité allemande et de l'Europe, l'hommage à Helmut Kohl y est rendu solennellement. Le discours sur l'état de l'Union y est prononcé par le président de la Commission européenne.

Incarner le rêve de l'Europe, à l'ère des boutiquiers

Bien sûr, le rôle de Strasbourg ne peut se limiter à cela, car c'est dans cette ville que réside le pouvoir législatif de l'Union, que le Parlement vote les textes permettant à l'Europe d'avancer. Il faut que cela continue, que ce rôle législatif soit affirmé et renforcé.

Si Bruxelles devenait seule capitale européenne, la perte serait immense pour l'Europe. Il n'y aurait plus de ville incarnant le rêve d'Europe, il n'y aurait plus qu'une ville de technocrates et de politiciens à la recherche de compromis. Si Bruxelles est la ville des techniciens, certes indispensables, de l'Europe, Strasbourg est la ville où vibre l'âme de l'Europe. Strasbourg est la capitale spirituelle de l'Europe, là où souffle l'esprit. Qui aime l'Europe, aime Strasbourg. **Ce sont les « pragmatiques », pour ne pas dire les boutiquiers**, qui n'ont qu'une vision technocratique, matérialiste, marchande de l'Europe, qui luttent contre la place de Strasbourg en son cœur vibrant.

Après cette déclaration d'amour, fondée cependant sur des arguments précis, je veux livrer les propositions contenues dans ma note à Mitterrand.

Pour l'amitié entre la France et l'Allemagne, pour l'Europe

Je proposai la signature du nouveau serment de Strasbourg par les Présidents de la République française et de la République fédérale d'Allemagne, les lointains

successeurs des petits fils de Charlemagne. Cette signature aurait lieu sur le Rhin, qui autrefois divisa et désormais unit.

Le serment mettrait à la disposition de l'Europe une terre située des deux côtés du Rhin, en France et en Allemagne, qui recevrait un statut à imaginer, celui d'un territoire européen. Je n'imaginai pas possible un district européen, comparable au district fédéral des Etats-Unis, dans lequel se situe la capitale fédérale, Washington et qui possède un statut le rapprochant d'un Etat fédéré, car alors France et Allemagne eussent dû renoncer à leur souveraineté sur les villes de Strasbourg et Kehl. L'Euro district a depuis été constitué, et c'est une heureuse chose, mais celui-ci n'a rien à voir avec un territoire fédéral, comme celui que je viens d'évoquer.

Dans un second traité, les États européens enregistreraient le don de cette terre et décideraient d'y bâtir un « palais de l'Europe », un véritable palais qui susciterait le rêve des peuples et permettrait au symbole de se déployer. Ce palais comprendrait plusieurs bâtiments, qui seraient érigés des deux côtés du Rhin. Les plus grands artistes du continent, architectes, sculpteurs, peintres, décorateurs, seraient sollicités pour leur construction. Ce palais permettrait l'émergence d'un cérémonial de l'Europe nouvelle. A l'époque, j'envisageais un tel cérémonial pour la prise de fonctions, tous les six mois, du nouveau président de la Communauté ou les présentations de lettres de créance par les chefs de mission diplomatique auprès de la Communauté. Les institutions européennes ont évolué. Un président permanent préside désormais le Conseil européen, qui réunit les chefs d'Etat et de gouvernement. Le président de la Commission est choisi après l'élection du Parlement et tient compte des résultats de celle-ci. Bref, un cérémonial pourrait sans peine être imaginé dans le cadre des institutions actuelles.

Ce palais comprendrait aussi un vaste musée, non seulement de la construction européenne, mais plus généralement de la civilisation de notre continent, reflétant tant son unité que sa diversité. D'autres idées me paraissaient possibles : une université européenne, un théâtre multinational, un opéra...

« Ce projet est un rêve et je le sais. »

Bâtir un tel palais de l'Europe, dont les composantes pourraient être reliées par un pont sur le Rhin, ancrerait des portions de territoires français et germanique dans une même entité, européenne. Elle conduirait à intéresser charnellement l'Allemagne à promouvoir le rôle de Strasbourg comme capitale européenne. Elle renouerait avec la vocation de Strasbourg, dont l'évêché s'étendit pendant de nombreux siècles des deux côtés du Rhin.

Je terminais ma note ainsi :

« Ce projet est un rêve et je le sais. Je suis convaincu de ce que la construction européenne ne peut pas être uniquement une affaire de techniciens, aussi compétents fussent-ils. Il y faut des symboles. Et Strasbourg ne doit pas délaisser ce champ symbolique, car là réside sa force par rapport à Bruxelles. L'omettre serait s'inscrire dans une logique strictement utilitariste ; et l'Europe et Strasbourg y perdraient ! »

Mitterrand qui fut si européen, lut ma note, mais ne mit pas en œuvre ses suggestions. Peut-être parce que l'action quotidienne de bâtisseur de l'Europe, qu'il était, ne lui permit pas de s'engager dans la voie proposée, qui pouvait paraître hors

des urgences du temps. Car, face à ces urgences, s'engager dans la voie que je proposais était susceptible de prêter à critique. Cela n'a, au demeurant, absolument pas changé.

Avec l'obstination du *Dickschadel*

Comme je suis un Alsacien obstiné, un *Dickschadel*, je rédigeai, le 24 mai 2007, une brève note pour le président Sarkozy, pour lui transmettre ma note de 1989. Claude Guéant, mon collègue préfet, alors secrétaire général de l'Élysée, par l'intermédiaire duquel j'avais fait passer mes documents, me fit une réponse courtoise, m'assurant que le chef de l'État l'avait lue avec intérêt... Je n'en restai pas là.

Le 14 novembre 2012, après que les *DNA* eussent consacré une pleine page au 1.170^e anniversaire du « serment de Strasbourg », je saisis directement François Hollande, qui avait appartenu comme moi à la Maison de Mitterrand, par une nouvelle note, à laquelle j'annexai la première. Je l'intitulai « Un nouveau serment de Strasbourg, pour l'Europe », y suggérant de conclure un « serment de Strasbourg » en guise de renouvellement du Traité de l'Élysée, dont le cinquantième anniversaire, le 22 janvier 2013, approchait.

Cette fois-ci, j'eus droit à une réponse chaleureuse du président de la République. Il y rappelait les réalisations concrètes, selon lui, déjà mises en œuvre : le « palais » du parlement européen et, je le cite, le « *groupement européen de coopération transfrontalière associant Strasbourg et la ville allemande voisine de Kehl* ». Il y soulignait le rôle de Strasbourg :

« (...) *la capitale de l'Alsace occupe une place à part dans l'histoire, mais aussi la mémoire collective des deux nations. Longtemps motif de discorde, elle témoigne aujourd'hui de la paix, de la réconciliation et de l'amitié qui règnent sur les rives du Rhin.* »

Ma note est reproduite en annexe de mon livre, ainsi que la réponse de François Hollande. Le cinquantième anniversaire du traité de l'Élysée fut célébré, comme tout le monde le sait, sans serment de Strasbourg.

Sanctifier les liens entre la France et l'Allemagne

Errare humanum est, perseverare diabolicum, « faire erreur est humain, persévérer est diabolique ». Sans doute, suis-je diabolique. Le 30 septembre 2017, je rédigeai une note à l'attention du président Macron, intitulée cette-fois-ci : « *Un nouveau serment de Strasbourg pour renouveler le traité de l'Élysée ?* » J'y joignis, bien sûr, ma proposition de 1989. Son chef de cabinet me fit le 11 octobre une réponse agréable, comportant notamment le passage suivant :

« (...) *la France doit être aux avant-postes d'une Europe refondée et réconciliée avec ses citoyens. Dans ce combat pour une Union européenne ambitieuse, Strasbourg occupe une place éminente et constitue un atout indéniable pour notre pays.* »

Surtout, le chef de l'État, avec qui je pus converser quelques instants lors de la réception du corps préfectoral à l'Élysée, le 4 décembre 2017, me dit : « *J'ai une note de vous sur mon bureau...* ».

Enfin, la proposition d'un nouveau serment de Strasbourg vint sur la place publique. En février 2018, je présentai à Paris à l'assemblée générale de l'Association française des décorés du mérite allemand (AFDMA) un exposé sur la relation franco-allemande, que je conclus sur cette idée. En mars 2018, la fondation Robert Schumann publia ce texte dans sa lettre, qui a une diffusion européenne. Les *Dernières nouvelles d'Alsaces* en firent l'écho dans leur page « Chuchotements » du lundi 12 mars 2018. J'ai eu le bonheur de la présenter le 18 octobre lors d'une conférence à Strasbourg, au FEC, où j'ai passé trois heureuses années dans la proximité de Médard, ce génial Frère qui sut y inspirer, avec la puissance de conviction d'un paysan d'*Hipse*, d'Hipsheim, un foyer intellectuel tourné vers l'Europe, en digne héritier de l'humanisme rhénan.

Alors que l'on se dirige vers le renouvellement du traité de l'Élysée, avec un approfondissement de la relation franco-allemande, l'on pourrait faire de sa signature un moment fort de l'histoire de l'amitié entre nos deux peuples et de celle de l'Europe, en lui donnant la forme d'un nouveau serment de Strasbourg. En sera-t-il ainsi ? Je suis loin d'en être assuré. Quoiqu'il en soit, un tel serment devrait revêtir un double caractère : celui de la sanctification des liens entre la France et l'Allemagne, celui, à partir de ces liens, d'une essentielle dimension européenne.

Comme toutes les idées, celle d'un nouveau serment de Strasbourg va avoir sa vie propre. Ce qui, pour moi, compte désormais, c'est qu'elle vienne dans le débat public, qu'elle puisse susciter des adhésions du cœur, avec cette demande très simple : que soit signé un nouveau serment de Strasbourg, pour l'amitié de la France et de l'Allemagne, pour l'unité de l'Europe !____

(*) Ce texte est issu d'une conférence prononcée le 18 octobre 2018 au FEC (Foyer de l'étudiant catholique) à Strasbourg.

SUR LE MÊME SUJET



[L'Europe est malade et elle a besoin du moteur franco-allemand](#)



[France-Allemagne, une relation intense \(et compliquée...\)](#)



[Europe : après l'ère des prophètes et des croyants, voici le temp...](#)